



10^e Festival des 24 Courts

Festival international de courts-métrages

Inscriptions sur <http://www.filmfestplatform.com/>

RÈGLEMENT

1. L'organisation

L'Association Au Film des Mots coordonne l'organisation du 10^e Festival des 24 Courts qui se déroulera les 1er, 2 et 3 février 2013 au Mans, à Bouloire et à Mulsanne dans le département de la Sarthe.

Le Festival se décompose en deux temps forts :

-Les **24 Tout Courts** : courts-métrages de moins de 5 minutes.

-Les **24 Courts** : courts-métrages de fictions de 5 à 30 minutes.

2. Formats

Peuvent participer les films réalisés en vidéo ou en pellicule mais dont la présentation se fera sur un support **DV, DV Cam ou DVD**.

3. Les films acceptés

Les 24 Tout Courts :

Peuvent participer les courts-métrages de **moins de 5 minutes**. Les fictions, documentaires, clips, films d'animation...sont acceptés.

Les 24 Courts :

Peuvent participer les courts-métrages de **fiction** ayant une durée comprise **entre 5 et 30 minutes**. Si une fiction a une durée de moins de 5 minutes elle sera inscrite dans les 24 Tout Courts.

4. Sélection

La sélection sera annoncée au mois de janvier 2013. Des films ayant retenus l'attention du comité de sélection pourront être diffusés dans le cadre du *festival-off*. Un film déjà présenté au comité de sélection les années précédentes ne pourra pas être représenté. Les décisions du comité de sélection et du jury sont sans appel.

5. Date limite pour les envois

La date limite d'inscription est fixée au **31 août 2012**.

6. Inscription

Il n'y a pas de frais d'inscription. Les frais d'expédition sont à la charge des participants. Les films pourront être récupérés après le festival.

Adresse d'envoi des films :

Festival des 24 Courts – Le Carrefour – 72440 VOLNAY - FRANCE

Inscrire sur l'enveloppe "*sans valeur commerciale / usage culturel*" "*no commercial value / for cultural purpose only*"

8. Autorisation

Le représentant du film autorise les organisateurs à utiliser des photos du film pour la promotion du festival et pour la publication de support publicitaire et à diffuser le film dans le cadre du Festival des 24 courts.

9. Les récompenses

Des prix seront attribués aux lauréats des différents palmarès.

Palmarès : Grand Prix du festival, Coup de cœur du jury, meilleur acteur, meilleure actrice, prix du public, prix des lycéens...

10 . Concours de scénario

Tout scénariste désireux de participer à l'événement devra faire parvenir à l'organisation un scénario d'un film réalisé et proposé au Festival des 24 courts. La sélection de votre scénario vous sera communiquée par courriel ou éventuellement par téléphone. Une absence de réponse de notre part devra être considérée comme une non sélection. Si le scénario est sélectionné il sera lu pendant le festival par des comédiens et l'un des scénarios sera récompensé.

11. Les jurys

Deux jurys distincts seront chargés d'établir le palmarès des 24 Tout Courts et des 24 Courts. Un jury composé de lycéens et de collégiens sera chargé d'établir le palmarès.

Les scénarios : trois personnes composent le jury scénario.

La présence éventuelle d'un membre du jury au générique d'un film, à quelque titre que ce soit l'empêcherait de participer aux délibérations concernant ce film.